



COMMISSION DE
L'OcéAN INDIEN



Policy brief no.7

Éléments clés d'une Feuille de Route pour le Développement
des Chaînes de valeur Régionales dans le Recyclage des Pneus Usagés
et des Déchets Électriques et Électroniques
– Regards Ver l'île Maurice et l'île de la Réunion



WORLD BANK GROUP



Déclaration exécutive

La catégorisation des déchets est essentielle pour une gestion efficace des déchets et le recyclage. Elle consiste à classer les matériaux en fonction de leur recyclabilité, de leur composition et des exigences en matière de recyclage. Le recyclage des déchets électroniques (e-déchets) et des pneus usagés est considéré comme complexe en raison de la variété des matériaux, de la contamination et de l'infrastructure de recyclage nécessaire. Les deux nécessitent des installations spécialisées pour la récupération des ressources et la réduction de l'impact environnemental. Malgré leurs propriétés distinctes, ils partagent des caractéristiques communes et sont confrontés à des défis et opportunités similaires. Dans les États insulaires en développement de l'Afrique et de l'océan Indien (AIODIS), ces chaînes de valeur font face à d'importants obstacles, ce qui nécessite des mécanismes de réponse appropriés:

- **Coût Élevé du Recyclage:** Le recyclage des e-déchets coûte près de dix fois plus cher que leur élimination, tandis que les pneus usagés sont souvent étiquetés comme des "déchets à valeur négative".
- **Défis du Recyclage:** Le mélange complexe des matériaux complique le recyclage, notamment en ce qui concerne la collecte, le tri et le désassemblage. Les systèmes municipaux manquent souvent de capacité pour gérer de telles complexités, créant ainsi une opportunité pour les ONG et le secteur privé de s'impliquer dans ces chaînes de valeur.
- **Absence d'Économies d'Échelle:** Les petits États insulaires luttent en raison de volumes de déchets plus faibles, ce qui entraîne une augmentation des coûts fixes par unité, rendant le recyclage moins attractif sur le plan commercial. Les opportunités d'exportation et d'agrégation régionale sont confrontées à des défis réglementaires imposée par les réglementations internationales tel que la Convention de Bâle.

L'élément clé tiré de 'La Mission d'Échange de Connaissances' à Maurice et à La Réunion (du 4 au 9 septembre 2023) est que les opérations de recyclage dans ces chaînes de valeur sont impulsées par une interaction dynamique entre le secteur public et privé. L'engagement des citoyens en faveur de la réduction de la pollution, combiné à la participation active des ONG, des start-ups et du secteur privé en faveur d'une plus grande responsabilité sociale des entreprises (RSE) ont favorisé des avancées majeures dans ces deux secteurs. Pendant ce temps, les politiques gouvernementales et les réglementations ont fourni la traction nécessaire pour faire progresser le secteur. Cette synergie a joué un rôle central dans le lancement d'entreprises de recyclage au sein de ces deux chaînes de valeur à Maurice et à La Réunion. Les éléments clés comprennent:

- **Passage de Modèles Économiques Linéaires à Circulaires :** Un changement de paradigme grâce à la sensibilisation et à l'éducation des parties prenantes.
- **Sensibilisation et Éducation des Parties Prenantes:** L'engagement actif du secteur privé dans des partenariats collaboratifs avec des entreprises, des ONG et des associations afin de réduire les risques et de garantir l'efficacité des processus de collecte et de tri des déchets.
- **Cadre Juridique et Réglementaire:** Mise en œuvre du principe du "Pollueur-Payeur" et des cadres de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP).
- **Incitations Fiscales et Commerciales:** Des incitations transparentes, responsables et traçables permettent de réduire les coûts et de protéger les investissements.
- **Optimisation des Ressources grâce aux Exportations:** Les collaborations naissantes avec les régions voisines et les opportunités d'exportation contribuent à maximiser l'utilisation des ressources, mais se heurtent à des réglementations restrictives qui limitent les exportations.
- **Vision des États insulaires en développement de l'Afrique et de l'océan Indien pour les Chaînes de Valeur des E-déchets et des Pneus Usagés: Zéro Déchet d'ici 2030.**
- **Appel à l'Action des Ministres en charge de l'Économie Circulaire pour Promouvoir la Circularité dans les Chaînes de Valeur des E-déchets et des Pneus Usagés pour les États insulaires en développement de l'Afrique et de l'océan Indien:**

Appel à l'Action au Niveau Continental – L'Union Africaine dans les domaines de l'Économie Circulaire, de l'Économie Bleue et du Changement Climatique:

- Reconnaît les spécificités des États insulaires en développement de l'Afrique et de l'océan Indien (AIODIS).
- Création d'une enveloppe de fonds pour les États insulaires en développement de l'Afrique et de l'océan Indien (AIODIS).
- Reconnaître la Commission de l'océan Indien comme le "Porte-Parole" des États insulaires en développement de l'Afrique et de l'océan Indien (AIODIS).

Appel à l'Action au Niveau Régional – La Commission de l'océan Indien dans les domaines de l'Économie Circulaire, de l'Économie Bleue et du Changement Climatique:

- Renforcement des Capacités: Élaboration d'une réponse régionale pour améliorer les capacités de collecte, de tri et de traitement des d3E et les pneumatiques usagés
- Plaidoyer en Faveur de la Réforme Réglementaire: Œuvrez en faveur de modifications réglementaires et d'exemptions pour faciliter le "Mouvement Transfrontalier des Déchets" encourager l'exportation et promouvoir l'agrégation des déchets au sein de la région et avec le continent.
- Développement une Feuille de Route: Élaborer une feuille de route pour faire progresser les chaînes de valeur régionales dans le recyclage des pneus usagés et des déchets électroniques.
- Promotion de l'Innovation et de Programmes Régionaux pour les Startups: Exploiter l'innovation des startups et les avancées technologiques grâce à des programmes d'incubation et d'accélération.
- Plateforme d'Échange: Mise en place d'une plateforme régionale pour les REPs et les partenariats publics-privés à travers AIODIS et l'échange B2B. La création d'une Plateforme ERP Régionale dédiée pour AIODIS représente une étape cruciale dans la concrétisation de la Feuille de Route Régionale pour les Déchets Électroniques et les Pneus Usagés. Cette plateforme dynamique servira de référentiel central pour tous les éléments essentiels de la Feuille de Route, les consolidant dans un environnement convivial en ligne.
- Cadre d'Incitation: Développement de cadres, mécanismes et outils d'incitation efficaces au niveau régional.
- Initiative pour des Emplois Décents: Lancement d'une Charte Régionale pour la Promotion des Emplois Décents et des Pratiques de Travail Sûres dans le Secteur du Recyclage.
- Engagement des Parties Prenantes: Organisation de rencontres régulières entre les parties prenantes des AIODIS dans les Chaînes de Valeur des E-déchets et des Pneus Us

Niveau National - États Membres

- Cadres Réglementaires: Élaborer des cadres réglementaires nationaux basés sur le principe du "Pollueur Payeur" et les cadres de la REP.
- Renforcement des Données: Renforcer les départements de statistiques pour une meilleure collecte de données sur les E-déchets et les Pneus Usagés.
- Stratégies d'Économie Circulaire : Mettre en œuvre des stratégies avec des objectifs clairs à court, moyen et long terme.
- Implication des Entreprises : Les Chambres de Commerce et les Agences de Promotion de l'Investissement peuvent définir des politiques et des indicateurs de progrès dans les Chaînes de Valeur des E-déchets et des Pneus Usagés. Un groupe de travail (TWG) est mis en place pour suivre les progrès dans la Chaîne de Valeur des E-déchets et des Pneus Usagés.

Remerciements

Remerciements à la Commission de l'océan Indien pour la mise en œuvre du projet SWIOFISH2, avec le soutien financier de la Banque mondiale.

Références/Informations complémentaires

Accueil | Commission de l'océan Indien (commissionoceanindien.org)

SWIOFISH2 | COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Blue Tower - 5ème étage | Rue de l'Institut, Ebène, Mauritius
Tel: (+230) 402 61 00 | E-Mail: secretariat@coi-ioc.org